



ELABORER DES INDICATEURS DE CONTRIBUTION AUX ODD POUR NOURRIR DES STRATEGIES TERRITORIALES

GUIDE METHODOLOGIQUE

JANVIER 2019

ODD et Territoires : des indicateurs basés sur des ODD pour nourrir des stratégies territoriales.

Le guide méthodologique présenté ci-après s'inscrit dans le cadre d'une démarche expérimentale conduite entre septembre et décembre 2018. Cette démarche avait comme objectif de tester **une méthodologie d'élaboration d'indicateurs** permettant d'apprécier **la contribution de collectivités locales aux Objectifs de Développement Durable (ODD)**. Cette méthode a été expérimentée par les villes de Besançon et de Quetigny, avec le soutien de la DREAL Bourgogne Franche-Comté et du CEREMA. Ce guide a été élaboré à partir de leur expérience.

La rédaction de ce guide a été confiée à Planète Publique.

Quel était le contexte de la démarche ?

Les collectivités territoriales au cœur de la déclinaison locale des objectifs du développement durable

L'agenda 2030 : 17 objectifs pour répondre aux défis de la mondialisation

En septembre 2015, les Objectifs de Développement Durable ou « Agenda 2030 » ont été adoptés à l'unanimité par les 197 pays membres des Nations Unies. Ces 17 ODD succèdent aux 8 « Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMD), arrêtés quinze ans plus. Ce nouvel Agenda intitulé « Transformer notre monde » est un « plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité ». Il comporte 17 objectifs déclinés en 169 cibles et 232 indicateurs et est destiné à guider l'action à mener au cours des quinze prochaines années. Ces objectifs dessinent chacun les contours d'un **nouveau paradigme de développement qui se veut universel, inclusif et durable**, prenant en compte, de manière intégrée et interdépendante, **les dimensions sociale, économique et environnementale**. Ils couvrent ainsi l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

L'agenda 2030 se caractérise par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques ainsi que la **nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs**, institutionnels comme ceux de la société civile. Tous les pays doivent mettre en œuvre l'intégralité de l'agenda, avec le même degré d'ambition, tout en tenant compte de la variété des situations. Tous les pays sont ainsi des pays en développement durable, transcendant ainsi l'habituel clivage Nord-Sud. A ce titre, chaque Etat est invité à rendre compte annuellement de ses progrès devant le forum politique de haut niveau des Nations Unies.

Les ODD, un cadre innovant et support de stratégie de développement durable pour les collectivités locales

La concrétisation locale des ODD **est essentielle** pour répondre aux engagements de la France auprès des Nations Unies. Pour les collectivités territoriales, les ODD sont ainsi une porte d'entrée qui permet de faire converger toutes les démarches sectorielles vers un **nouveau référentiel commun** qui prend la suite (ou renforce) celui de l'Agenda 21. L'Agenda 2030 permet en particulier de faire ressurgir **une approche multidimensionnelle** qui semblait s'être essouffée au profit d'approches sectorielles, au premier rang desquelles la lutte contre le changement climatique pour laquelle de nombreuses démarches territoriales ont vu le jour (Territoires à énergie positive (TEPCV), Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ...). Les ODD peuvent ainsi permettre une réouverture de cette problématique en la mettant en regard d'autres enjeux universels comme la pauvreté, l'éducation, la préservation de la biodiversité, etc.

ODD et Territoires : des indicateurs basés sur des ODD pour nourrir des stratégies territoriales.

L'expérimentation nationale « ODD et territoires »

Une démarche apprenante

Sous l'égide du Commissariat Général au Développement Durable, une expérimentation nationale a été lancée afin de faire émerger des dynamiques territoriales dans le sens de l'Agenda 2030 et de sa déclinaison en Objectifs du Développement Durable. Dans ce cadre, la DREAL Bourgogne Franche-Comté et deux collectivités de la région ont choisi de contribuer à cette démarche en explorant la question de la **déclinaison locale d'indicateurs** pour apprécier **la contribution d'un territoire à la réalisation des objectifs de développement durable** et éventuellement permettre la comparaison entre territoires. Deux collectivités se sont portées volontaires :

- la commune de **Quetigny** qui a lancé un agenda 21 dont le plan d'action a été voté en 2013, suivi peu après d'une labellisation Agenda 21 local – France. Au moment de l'expérimentation, les élus souhaitaient poursuivre la démarche avec un agenda 2030 pour redéfinir leur stratégie de développement durable à l'échelle de leur territoire ;
- la commune de **Besançon** investie sur les problématiques du développement durable de longue date et qui a initié de premières réflexions sur les ODD en 2017 en les intégrant notamment dans leur rapport annuel de développement durable de 2017.

Qu'est-ce qu'un indicateur de contribution ?

Principes généraux sur les indicateurs

Les indicateurs sont des données permettant d'apprécier différents aspects d'une stratégie ou d'une intervention (avancement, réalisations, ressources, résultats, impacts...). Ils sont **de nature quantitative** (on parle de descripteurs pour les informations qualitatives), et peuvent être de niveaux différents :

- les **indicateurs de réalisation** informent sur l'activité des opérateurs, sur les produits et services délivrés ;
- les **indicateurs de résultat**, informent sur les effets immédiats de l'intervention pour ses destinataires directs ;
- les **indicateurs d'impact** informent sur les effets à long terme et pour les bénéficiaires directs et indirects de l'intervention.

Un indicateur fournit une information chiffrée sur un élément considéré comme pertinent pour suivre ou évaluer un programme. Cependant, il ne permet pas seul de faire l'évaluation d'une politique publique, n'en offrant qu'**une mesure et non une appréciation**.

L'information fournie par l'indicateur doit être **simple, facilement communicable** et **comprise** de la même façon par le fournisseur et l'utilisateur de l'information. La qualité des indicateurs doit primer sur leur quantité : il vaut mieux avoir moins d'indicateurs mais mieux renseignés et utilisés. L'analyse de leur qualité individuelle ou collective doit donc être menée avec une attention toute particulière.

Définir les indicateurs de contribution

L'indicateur de contribution peut être un indicateur de résultat ou d'impact. La spécificité de l'indicateur de contribution est qu'il vise la mesure des effets d'une action sur des objectifs (ici les ODD) qui ne sont pas directement les objectifs spécifiques de l'action. L'objectif de la démarche est bien d'apprécier dans quelle mesure les actions de la ville contribuent aux ODD, qu'elles aient été ou non construites dans un objectif de développement durable.

ODD et Territoires : des indicateurs basés sur des ODD pour nourrir des stratégies territoriales.

La qualité des indicateurs de contribution dépend de la justesse de leur articulation entre d'une part les actions de la collectivité et d'autre part, les ODD visés. Deux risques principaux sont à éviter :

- Définir des indicateurs de réalisation qui décrivent l'action de la ville (par exemple : le nombre de bénéficiaires, le nombre d'ateliers de sensibilisation, etc.) sans permettre d'apprécier leurs effets sur les bénéficiaires ;
- Définir des indicateurs de contexte qui décrivent des impacts globaux dépendant de multiples facteurs et pour lesquels l'effet de l'action de la collectivité est diffus et difficile à isoler (par exemple : le taux d'émission de GES sur le territoire).

A quoi peuvent servir des indicateurs de contribution aux ODD ?

En permettant d'apprécier la contribution d'une collectivité à l'atteinte des objectifs de développement durable, les indicateurs construits pourront être mobilisés à différentes fins. A titre d'exemple, ils pourront être utiles pour :

- **nourrir les rapports de développement durable** des collectivités avec des éléments structurés qui mettent en valeur les résultats atteints grâce aux actions réalisés ;
- disposer d'un tableau de bord de suivi des indicateurs régulièrement renseigné par les différents services qui peut **faire l'objet d'échanges et susciter des idées de nouvelles actions** ;
- disposer d'une « photographie » des résultats de l'action de la Ville sur les ODD permettant d'**alimenter les réflexions de la collectivité** sur la conception ou l'évolution de **sa stratégie de développement durable**.

ODD et Territoires : des indicateurs basés sur des ODD pour nourrir des stratégies territoriales.

Tableau synoptique de la méthode

| # | ETAPE | OBJECTIFS | RESULTATS |
|---|--|---|---|
| 1 |  CADRER LA DEMARCHE | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les ODD et cibles prioritaires pour la collectivité ▪ Recensement des actions de la collectivité contribuant à ces cibles | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste des ODD et des cibles choisis ▪ Liste des réalisations afférentes de la collectivité |
| 2 |  ELABORER LES LOGIQUES DE CONTRIBUTION | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconstitution des logiques de contribution de la collectivité aux cibles visées | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Logique de contribution par ODD étudié |
| 3 |  ELABORER LES INDICATEURS | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des contributions prioritaires ▪ Elaboration des indicateurs pour les contributions identifiées | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste des contributions prioritaires ▪ Liste des indicateurs |
| 4 |  CLOTURER LA DEMARCHE | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation collective des indicateurs ▪ Elaboration des modalités de suivi | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tableau de suivi des indicateurs |

ETAPE 1 : CADRER LA DEMARCHE



Sélectionner des ODD et des cibles

La première étape consiste à **sélectionner les ODD** pour lesquels la collectivité souhaite élaborer des indicateurs de contribution. Le nombre d'indicateurs à produire dépendant directement du nombre de cibles choisies, nous recommandons de procéder par étapes en commençant par sélectionner une douzaine de cibles réparties sur 3 à 6 ODD parmi celles qui comptent particulièrement pour la collectivité. De manière générale, la sélection des cibles doit s'inscrire en cohérence avec les enjeux territoriaux identifiés et partagés par les services. Il s'agira de reproduire dans un deuxième temps le processus de manière à disposer d'indicateurs de contribution pour l'ensemble des ODD.

Dans une démarche de mesure de la contribution de la ville aux ODD - et non d'encouragement à de nouvelles formes d'action - il s'agit de sélectionner des ODD et cibles pour lesquels des actions de la commune sont déjà en place et peuvent être clairement identifiées.

Afin de lancer la démarche et de susciter l'adhésion, une démarche de présentation collective ou par service des 17 ODD et de leurs cibles, suivie d'une sélection collective des cibles à sélectionner, peut être envisagée.



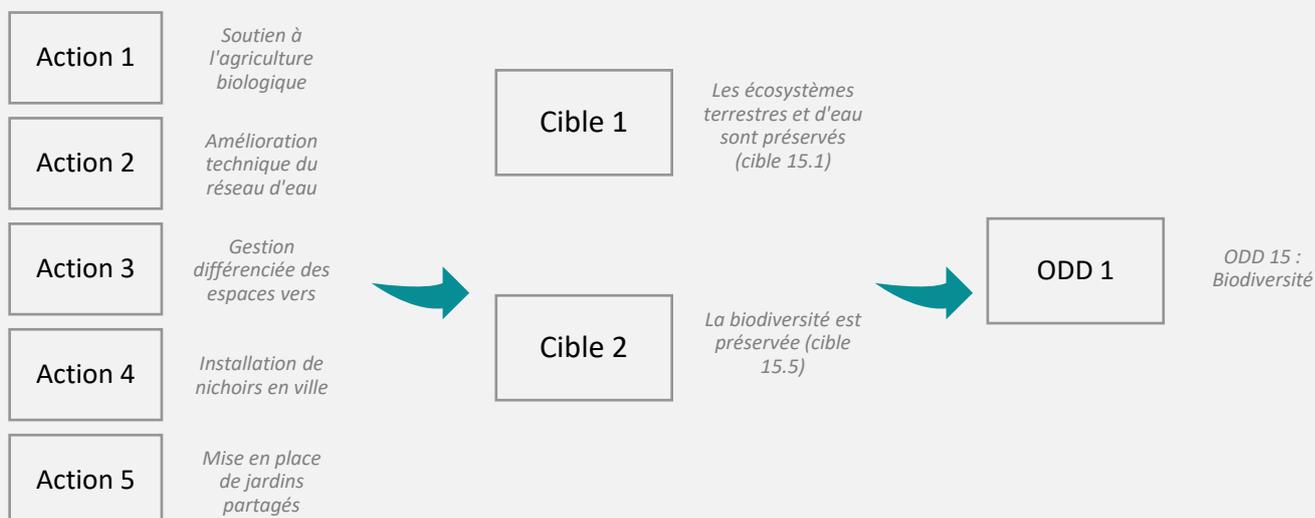
*Une fois les cibles sélectionnées, il est possible de réaliser **une fiche synthétique par ODD choisi** récapitulant les cibles retenues et les services potentiellement concernés.*

Identifier les actions de la collectivité par ODD

Une fois les ODD et cibles sélectionnés, il s'agit de recenser l'ensemble des réalisations de la collectivité pouvant contribuer, de façon directe ou indirecte, à l'atteinte de ces ODD et cibles. Ce processus doit être effectué avec l'ensemble des services de la collectivité, afin de garantir l'exhaustivité du recensement. Les réalisations proches peuvent être groupées pour faciliter la lecture d'ensemble.



A l'issue de cette étape, il s'agit d'élaborer un document par ODD listant les cibles choisies par la collectivité et les actions (les réalisations) contribuant à ces cibles. Les actions peuvent être listées en colonne à gauche du document et les cibles à droite du document. Ces deux listes sont la première étape de la logique de contribution.



ETAPE 2 : ELABORER LES LOGIQUES DE CONTRIBUTION

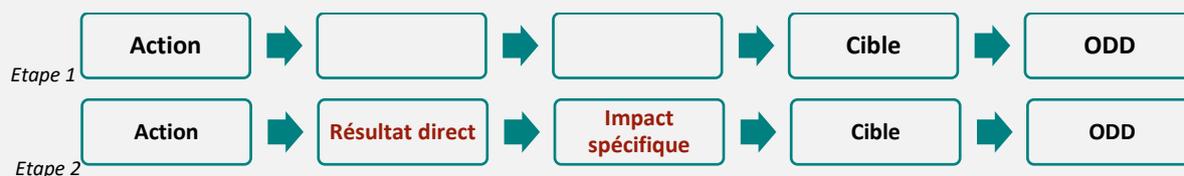


Définir la logique de contribution

La logique de contribution est un outil d'analyse permettant de représenter de manière visuelle la manière dont les actions de la collectivité contribuent à la production des résultats favorables à l'atteinte des cibles et des ODD. L'intérêt de cet outil d'analyse est sa capacité d'identifier des résultats intermédiaires constituant les « points de passage » entre la mise en place des actions et la production des impacts sur les ODD. C'est au niveau de ces « points de passage » qu'il est plus pertinent d'identifier des indicateurs.

Définir les logiques de contribution aux ODD de la collectivité

La deuxième étape vise l'élaboration d'une analyse de ce type par ODD, permettant d'identifier quels résultats des actions de la collectivité contribuent à l'atteinte des cibles choisies. Concrètement l'élaboration de la logique de contribution consiste - à partir de la liste des réalisations établie par ODD dans l'étape précédente - à identifier les résultats directs des actions, puis leurs impacts spécifiques, permettant d'atteindre les cibles.

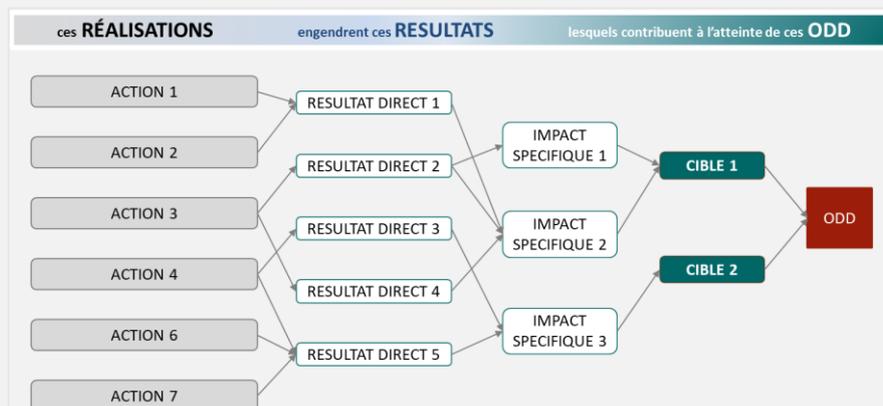


La logique de contribution se construit donc de la gauche (la liste des réalisations) vers la droite (la liste des cibles par ODD) en identifiant progressivement les effets (les résultats directs des actions et leurs impacts spécifiques) des actions contribuant à l'atteinte des cibles.

Les **résultats directs** des actions décrivent les effets d'une action sur ses **bénéficiaires directs**. Pour faciliter l'identification de ces résultats, les questions suivantes peuvent être utilisées pour encourager la réflexion : qui sont les bénéficiaires directs de cette action ? quel est le résultat engendré par l'action sur ces bénéficiaires ?

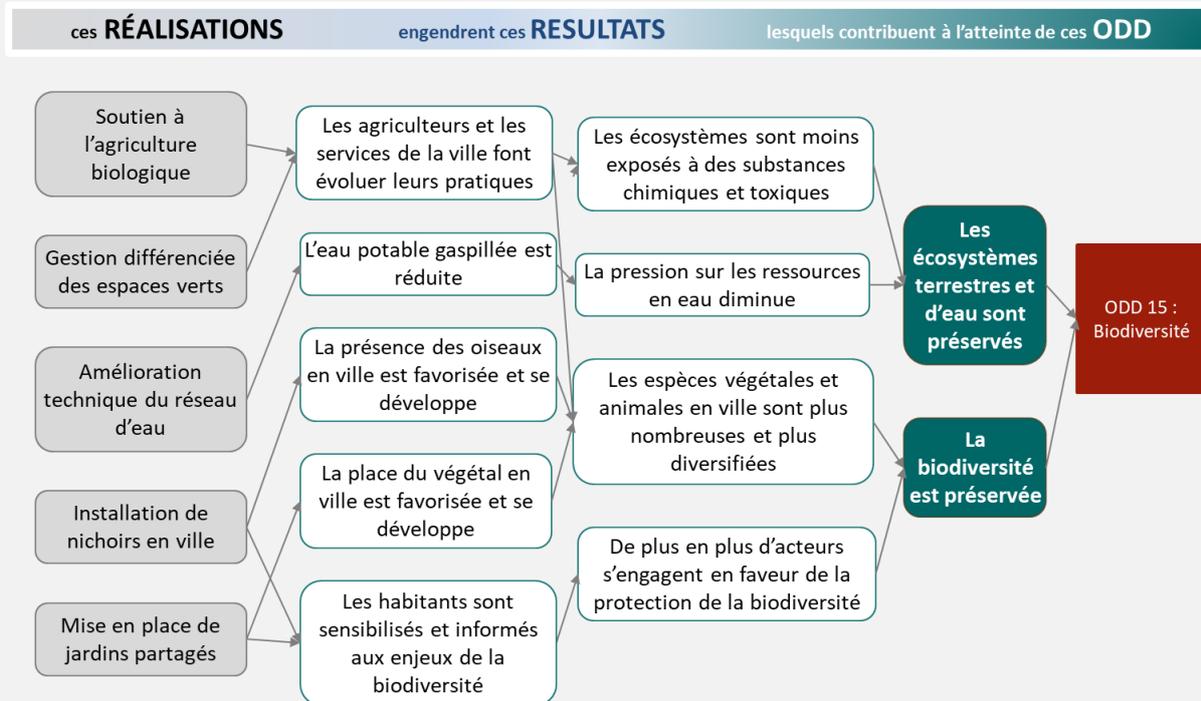
Les **impacts spécifiques** désignent les effets à plus **long terme** de l'action sur ses **bénéficiaires directs et indirects**. On parle d'impact spécifique car ils doivent être directement **reliables aux actions conduites**.

Dans la mesure où des actions différentes peuvent contribuer à des résultats similaires, la logique de contribution peut être représentée sous la forme d'un « entonnoir ».



ODD et Territoires : des indicateurs basés sur des ODD pour nourrir des stratégies territoriales.

Exemple de logique de contribution



La logique de contribution peut être difficile à appréhender par des personnes non habituées à ce type d'analyse. Pour faciliter son appropriation, l'équipe en charge de la démarche peut préparer en amont une première version de la logique de contribution et la présenter au groupe pour amendement et validation.



Le travail sur les logiques de contribution peut être effectué en sous-groupes, avec chaque groupe travaillant autour d'un ODD à la fois. L'exercice sera plus facile à appréhender si le groupe est composé à minima d'une personne maîtrisant les principes des logiques de contribution pour structurer la démarche, et d'une ou plusieurs personnes ayant une bonne vision des actions menées en lien avec l'ODD.

Pour faciliter la compréhension du mécanisme des logiques de contribution, il peut être utile de faire quelques exemples avec les participants à partir d'actions simples.

ODD et Territoires : des indicateurs basés sur des ODD pour nourrir des stratégies territoriales.

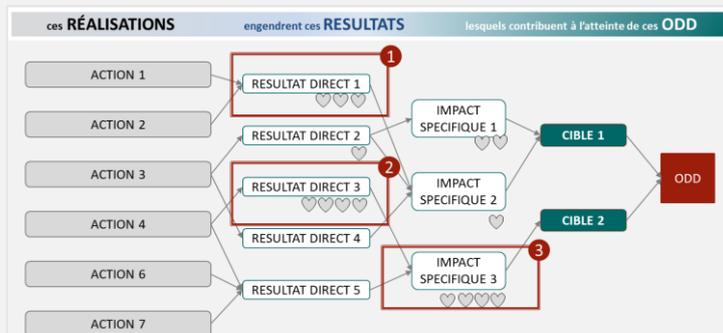
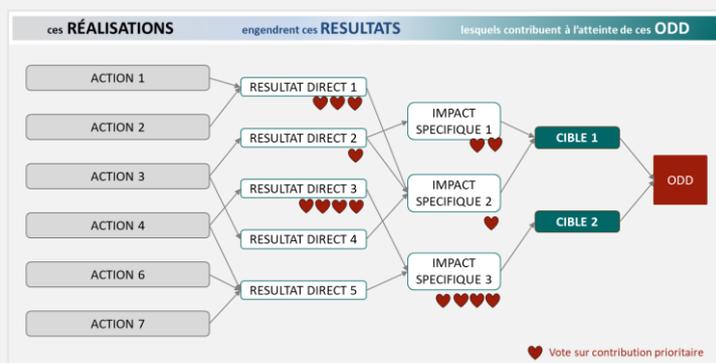
Sélectionner les contributions prioritaires

Une fois les logiques de contribution élaborées, il convient de choisir les résultats et les impacts prioritaires, pour lesquels des indicateurs seront à définir. Ces derniers peuvent être par exemple :

- les plus **pertinents** vis-à-vis de la cible visée ;
- les plus **représentatifs** ou **stratégiques** au regard de l'action de la ville.
-



Ce travail de priorisation peut être fait à la fin de l'atelier collectif au cours duquel les logiques de contribution auront été élaborées. Une des manières de procéder est de donner 4 gommettes par participant par ODD et de leur demander de les positionner sur les contributions qu'ils jugent prioritaires. Les participants peuvent ainsi choisir de les répartir sur 1 à 4 contributions par schéma ou en placer plusieurs sur une contribution qu'ils jugent particulièrement importante.



ETAPE 3 : ELABORER LES INDICATEURS



Construire des indicateurs

Un ou deux indicateurs doivent ensuite être identifiés pour chaque contribution prioritaire. Ces indicateurs doivent permettre de mesurer, d'année en année, l'action de la ville pour l'atteinte de ce résultat. Pour élaborer des indicateurs de qualité, il est recommandé de procéder par étape en :

- **identifiant** dans un premier temps tous les **indicateurs** possibles pour chaque contribution ;
- **vérifiant la qualité** de chaque indicateur ;
- **sélectionnant** les indicateurs de meilleure qualité.

Concrètement ce travail peut être réalisé de la manière suivante :

- dans un premier temps, la **conduite d'entretiens individuels** avec les personnes concernées par les sujets et les actions permettra d'approfondir chaque contribution prioritaire. Ces entretiens permettront de les formuler justement, de les « décortiquer » et d'identifier des indicateurs (existants ou à créer) permettant de les mesurer.
- dans un deuxième temps, **un atelier collectif** permettra de vérifier la qualité des indicateurs identifiés lors des entretiens et de sélectionner les indicateurs les plus pertinents et utiles à la mesure des contributions prioritaires.

Exemples d'indicateurs de contribution

| Résultat concerné | Intitulé de l'indicateur |
|---|---|
| Les agriculteurs et les services de la ville font évoluer leurs pratiques | <ul style="list-style-type: none">- Proportion des surfaces agricoles biologiques sur l'ensemble des surfaces agricoles de la ville- Proportion des espaces verts de la ville en gestion différenciée |
| Les espèces animales et végétales en ville sont plus nombreux et plus diversifiées | <ul style="list-style-type: none">- Surface dédiée aux arbres, jardins et cultures en ville (en ha)- Nombre d'espèces d'oiseaux |
| Les habitants sont informés et sensibilisés aux enjeux de la biodiversité | <ul style="list-style-type: none">- Proportion de la population ayant connaissance de l'existence des jardins partagés- Proportion de la population se déclarant intéressée par la démarche des jardins partagés |

Pour analyser la qualité des indicateurs, il peut être utile de se positionner sur quelques critères clefs de manière à faciliter la sélection des meilleurs indicateurs. Dans ce but, une note de 0 à 3 peut être donnée à chaque indicateur sur chacun des critères suivants : pertinence, disponibilité, simplicité et actualisation (avec 0 pour un indicateur peu pertinent, difficile d'accès, complexe et difficilement actualisable et 3 pour un critère très pertinent, disponible, simple et facilement actualisable).

ODD et Territoires : des indicateurs basés sur des ODD pour nourrir des stratégies territoriales.

| | |
|----------------------|--|
| PERTINENCE | S'il est souvent nécessaire de disposer de plusieurs indicateurs pour cerner la complexité d'un processus, il est important de ne pas se perdre sous un trop grand nombre d'indicateurs. Il est préférable de sélectionner quelques indicateurs pertinents et fiables, qui apporteront des éléments d'information pour répondre à la question posée, en adéquation avec les objectifs et les résultats attendus. |
| DISPONIBILITE | Il est important de trouver des indicateurs qui soient facilement renseignables. |
| SIMPLICITE | Définir des indicateurs simples et compréhensibles permettra de s'assurer qu'ils soient mémorisés, et facilitera donc leur appropriation et leur remplissage régulier. |
| ACTUALISATION | Pour être fiables, les indicateurs doivent être tenus à jour de façon régulière et pour un coût (financier et humain) acceptable. |

Ce travail peut être fait à partir d'une grille de ce type :

| Intitulé du résultat | Intitulé des propositions d'indicateur | Analyse qualité (de 1 à 3) | | | | Indicateur retenu (oui / non) |
|----------------------|--|----------------------------|---------------|------------|---------------|-------------------------------|
| | | Pertinence | Disponibilité | Simplicité | Actualisation | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

Exemples d'analyse de la qualité d'indicateurs :

| Intitulé du résultat | Intitulé des propositions d'indicateur | Analyse qualité (de 1 à 3) | | | | Indicateur retenu (oui / non) |
|---|---|----------------------------|---------------|------------|---------------|-------------------------------|
| | | Pertinence | Disponibilité | Simplicité | Actualisation | |
| Les agriculteurs et les services de la ville font évoluer leurs pratiques | Proportion des surfaces agricoles biologiques sur l'ensemble des surfaces agricoles de la ville | 3 | 1 | 2 | 2 | Oui |
| | Proportion des espaces verts de la ville en gestion différenciée | 3 | 3 | 3 | 3 | Oui |
| | Part des agriculteurs du territoire déclarant être dans une démarche d'amélioration de la durabilité de leurs pratiques | 2 | 1 | 1 | 1 | Non |

ODD et Territoires : des indicateurs basés sur des ODD pour nourrir des stratégies territoriales.

ETAPE 4 : CLOTURER LA DEMARCHE



Une fois les indicateurs identifiés, une revue d'ensemble doit être effectuée.

Celle-ci doit permettre de renseigner pour chacun des indicateurs finaux le service en charge du renseignement et l'outil de collecte permettant de collecter l'information. Ces informations peuvent être présentées en complément sous la forme de **fiches d'indicateur**.

NOM DE L'INDICATEUR Indicateur existant
 Indicateur à créer

| | |
|------------------------|--|
| RESULTAT CONCERNE : | |
| DESCRIPTION : | |
| ELEMENTS DE CONTEXTE : | |
| RÉFÉRENT : | |
| PÉRIODICITÉ : | |
| OUTIL DE COLLECTE : | |

Les indicateurs retenus sont enfin inscrits dans un tableau de bord de manière à faciliter leur renseignement et leur suivi.

ODD et Territoires : des indicateurs basés sur des ODD pour nourrir des stratégies territoriales.

| ODD X : Nom de l'ODD | | | | | |
|-----------------------|-------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| CIBLE 1 | Description de la cible | | | | |
| CIBLE 2 | Description de la cible | | | | |
| | | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| Indicateur | | Indicateur annuel | Indicateur annuel | Indicateur annuel | Indicateur annuel |
| CIBLE 1 | | | | | |
| Nom de l'indicateur 1 | | | | | |
| Unité | | Commentaire | Commentaire | Commentaire | Commentaire |
| Source | | | | | |
| Référent | | | | | |
| Commentaires | | | | | |
| Nom de l'indicateur 2 | | | | | |
| Unité | | Commentaire | Commentaire | Commentaire | Commentaire |
| Source | | | | | |
| Référent | | | | | |
| Commentaires | | | | | |
| CIBLE 2 | | | | | |
| Nom de l'indicateur 3 | | | | | |
| Unité | | Commentaire | Commentaire | Commentaire | Commentaire |
| Source | | | | | |
| Référent | | | | | |
| Commentaires | | | | | |
| Nom de l'indicateur 4 | | | | | |
| Unité | | Commentaire | Commentaire | Commentaire | Commentaire |
| Source | | | | | |
| Référent | | | | | |
| Commentaires | | | | | |

Cette phase peut être également l'occasion d'une **restitution des résultats du processus** aux différents services concernés. Leur implication facilitera l'appropriation des indicateurs et *in fine*, leur renseignement régulier.